



AIMING HIGHER

Measuring progress on the climate goal alignment & climate actions of Swiss financial institutions

PACTA TEST CLIMATIQUE SUISSE

Résumé en français

Novembre 2022

IMPRESSUM

Publié en novembre 2022 par Paris Agreement Capital Transition Assessment (PACTA), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Wüest Partner AG (WP).

Pour toute demande, veuillez-vous adresser à pactacop@rmi.org

Site web: www.transitionmonitor.com/pacta-ch-2022

À propos de PACTA : en s'appuyant sur une vaste base de données financières liées au climat, l'outil PACTA agrège des données globales et prospectives au niveau des installations (par exemple, les plans de production d'une usine de production pour les cinq prochaines années) jusqu'au niveau de la société mère. L'outil produit ensuite un rapport confidentiel sur mesure qui permet aux investisseurs d'évaluer l'orientation globale de leurs portefeuilles en fonction de différents scénarios climatiques et de l'accord de Paris.

Ce rapport fait partie des projets coordonnés PACTA (PACTA COP) : notre programme spécial dans le cadre duquel nous travaillons avec les gouvernements et les autorités de surveillance afin de les aider à appliquer PACTA aux portefeuilles de leurs entreprises réglementées.

À propos de Wüest Partner : Wüest Partner est une société de conseil indépendante, dont les dirigeants sont aussi les actionnaires. Depuis 1985, nous élaborons, en tant qu'experts neutres, de remarquables bases de décision pour les acteurs de l'immobilier. Nous accompagnons nos clients en Suisse et à l'étranger avec une large offre de services: conseil, évaluations, données, applications, publications et formation. Nos connaissances créent de la transparence et ouvrent de nouvelles voies pour le développement immobilier et territorial.

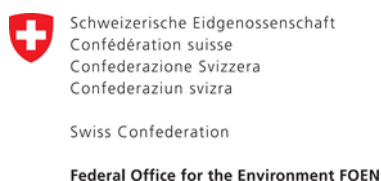
Auteurs : Catarina Braga (PACTA, Lead Author), Tilman Trompke (PACTA), Nicholas Dodd (PACTA), Maarten Vleeschhouwer (PACTA), Reto Frey (Wüest Partner AG, Lead Author)

Auteurs contributeurs : Antoine Lalechere (PACTA), Faria Khandaker (PACTA), Monika Furdyna (PACTA), Jacob Kastl (PACTA), Daisy Pacheco (PACTA), George Harris (PACTA), Nayra Herrera (PACTA), Alex Axthelm (PACTA), CJ Yetman (PACTA), Ronny Haase (Wüest Partner AG, partenaire) ; Thomas Wider (Wüest Partner AG, Manager); Marius Zumwald (Wüest Partner AG, Senior Consultant)

Avec le soutien de : Silvia Ruprecht (OFEV / direction du projet), Raphael Bucher (OFEV), Gabriela Blatter (OFEV), Yuliya Blondiau (OFEN), Ines Barnetta/Xenia Karametaxas (SFI)

Promotion : ce projet a été financé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour le développement de la méthodologie et son application en Suisse.

Soutenu par :



Le rapport complet en anglais peut être téléchargé [ici](#). Un résumé est également disponible en français.

Clause de non-responsabilité : Ce rapport ne reflète que les opinions des auteurs. L'Office fédéral suisse de l'environnement n'est pas responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

RÉSUMÉ - PACTA TEST CLIMATIQUE 2022 SUISSE

Ce document est un résumé du test climatique PACTA 2022 Suisse. Le document contient tout d'abord des informations de base sur le test climatique, suivies d'informations sur les participants au test de cette année et d'un bref aperçu de la méthodologie. Il présente ensuite les principaux résultats du test pour le secteur financier suisse en ce qui concerne (i) les mesures climatiques, (ii) l'orientation des placements en actions et en obligations d'entreprises cotées et (iii) l'orientation des portefeuilles immobiliers et hypothécaires.

1 À PROPOS DES TESTS CLIMATIQUES PACTA

Afin de vérifier dans quelle mesure l'ensemble du marché financier suisse progresse vers la réalisation des objectifs climatiques, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en étroite collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI), réalise régulièrement des tests climatiques PACTA sur une base volontaire.

En signant l'accord de Paris, la Suisse s'est engagée à orienter ses flux financiers vers l'objectif de limiter le réchauffement climatique bien en deçà de 2°C et à poursuivre ses efforts pour le limiter à 1,5°C. Elle s'est également engagée à atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Le Conseil fédéral s'est également fixé comme objectif d'atteindre un niveau d'émission Net Zéro d'ici 2050 et que la Suisse soit à la pointe en matière de finances durables. Les tests climatiques PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) examinent l'alignement du secteur financier suisse sur les objectifs de l'Accord de Paris et analysent les progrès réalisés à cet égard. PACTA est une méthode indépendante et open source, disponible sur le marché sous une forme non licenciée.

Le test climatique 2022 s'appuie sur deux cycles de tests réussis en 2017 et 2020.¹ Afin de prendre en compte de manière encore plus ciblée les mesures concrètes des établissements financiers ayant un impact sur le climat, l'enquête qualitative et le soutien aux établissements financiers ont été renforcés lors du cycle de test 2022.

En 2022, toutes les institutions de prévoyance, assurances, banques et gestionnaires de fortune suisses ont à nouveau été invités à participer volontairement et gratuitement au test climatique PACTA 2022. Le test se compose (i) d'un module quantitatif mesurant les investissements en actions cotées et en obligations d'entreprises par rapport aux objectifs climatiques mondiaux, (ii) d'un module immobilier mesurant les investissements dans l'immobilier suisse ainsi que les financements hypothécaires par rapport à la trajectoire climatique nationale pour le secteur du bâtiment, et (iii) d'une enquête qualitative visant à recenser les mesures et stratégies climatiques des institutions financières suisses au sens large. Le test a été amélioré pour l'année 2022 grâce aux précieux retours d'expérience des institutions financières et des associations suisses.

Les tests climatiques PACTA peuvent aider les institutions financières à mettre en œuvre les recommandations du Conseil fédéral suisse et des associations, ainsi qu'à remplir différentes

¹ [Out-of-the-fog.pdf \(2degrees-investing.org\)](#) et [Bridging-the-Gap-Swiss-PACTA-Report.pdf \(2degrees-investing.org\)](#)

obligations de reporting. Des déclarations comparables sont possibles car la même méthodologie et les mêmes données de base sont utilisées pour tous.

Les participants au test climatique 2022 recevront des rapports individuels et interactifs présentant les résultats de leur orientation climatique. Pour chaque portefeuille, ils reçoivent en outre un résumé - fortement développé par rapport à 2020 - des principaux résultats en anglais, allemand et français. Seuls les établissements financiers participants reçoivent ce rapport, qui peut toutefois être publié sur la base du volontariat. Ces rapports peuvent soutenir les différentes exigences imposées aux institutions financières, telles que les recommandations sur l'objectif Net Zéro avec le rattachement à de telles alliances internationales² ainsi que sur les obligations et les recommandations en matière de rapports³, y compris la transparence sur le dialogue avec les entreprises investies. La comparabilité des résultats permet aux institutions financières participantes de comparer leurs efforts résultats avec ceux d'autres institutions du même secteur.

Désormais, les participants recevront en plus pour chaque portefeuille soumis la plupart des indicateurs du "Swiss Climate Scores"⁴ en plus des résultats PACTA et de la comparaison avec les pairs.

En novembre 2021, le Conseil fédéral suisse a recommandé à tous les acteurs du marché financier d'instaurer la transparence pour tous les produits financiers et les portefeuilles de placement à l'aide d'indicateurs comparables et pertinents sur l'orientation climatique. Les "Swiss Climate Scores" ont été élaborés à cet effet. Le Conseil fédéral recommande de les appliquer à tous les produits de placement et portefeuilles de clients lorsque cela est pertinent. Pour soutenir cette mise en œuvre, les participants à PACTA 2022 reçoivent des informations sur la plupart des indicateurs en plus de leur analyse PACTA individuelle.

Le présent Test Climatique PACTA Suisse 2022 fait partie du programme international intitulé "PACTA Coordinated Projects". Il a déjà touché près de 20 gouvernements et régulateurs financiers dans le monde entier et contribue à la standardisation de la mesure et du suivi de la contribution du secteur financier aux objectifs climatiques de Paris.

PACTA Coordinated Projects (PACTA COP) s'appuie sur l'initiative helvético-néerlandaise lancée en 2019 en marge du sommet de l'ONU sur le climat.⁵ Avec des applications en Amérique du Sud et du Nord, en Europe et en Asie, PACTA est en train de devenir une norme internationale.⁶ Les connaissances acquises lors des différentes analyses menées avec les pays et les autorités de surveillance sont partagées et intégrées dans le débat international. Ces projets visent à mesurer les progrès réalisés en matière d'alignement des flux financiers sur les objectifs climatiques dans une perspective de marché global, ainsi que l'adaptation effective aux objectifs climatiques et les contributions des différents acteurs et groupes des marchés financiers.

² [Glasgow Financial Alliance for Net Zero](#)

³ [Le Conseil fédéral ouvre la procédure de consultation concernant l'ordonnance relative au rapport des grandes entreprises sur les questions climatiques \(admin.ch\)](#) ; [ASIP - ESG Wegleitung Alliances «zéro émission nette»: un instrument important au service des objectifs climatiques - SwissBanking](#); [L'AMAS rejoint Net Zero Asset Managers Initiative](#)

⁴ [Le Conseil fédéral veut occuper une place de leader international en matière de placements financiers durables grâce à la transparence climatique](#), novembre 2021 ; Communiqué de presse du Conseil fédéral ['Le Conseil fédéral lance les "Swiss Climate Scores" pour la transparence climatique des placements financiers](#)', juin 2022.

⁵ Communiqué de presse de l'OFEV ['Suisse et Pays-Bas présentent initiative en faveur d'investissements respectueux du climat \(admin.ch\)](#)', septembre 2019.

⁶ [PACTA-COP-Stocktake.pdf \(2degrees-investing.org\)](#)

Au niveau du marché global, il est urgent de s'aligner sur la réalisation des objectifs climatiques ("alignment"). Pour y parvenir, des mesures permettant d'atteindre des contributions concrètes aux objectifs climatiques sont nécessaires au niveau des établissements individuels ("impact"). Pour une évaluation pertinente, les différentes parties de l'analyse devraient donc être considérées en combinaison.

Le secteur financier peut contribuer de manière décisive à la réalisation des objectifs climatiques. Les mesures visant à orienter les flux financiers vers l'objectif climatique doivent compléter les réglementations des secteurs de l'économie réelle, comme par exemple une tarification adéquate du CO₂. La question se pose toutefois de savoir avec quelles mesures les acteurs des marchés financiers peuvent effectivement contribuer efficacement à la décarbonisation de l'économie mondiale. Du point de vue de l'État, l'objectif global est d'aligner les flux financiers sur l'objectif climatique de l'accord de Paris. Cependant, pour un portefeuille financier individuel, cet alignement seul est un indicateur insuffisant pour évaluer si des mesures individuelles ont un impact sur le climat. Par exemple, si une institution financière n'investit plus dans une centrale à charbon, cela ne signifie pas nécessairement que celle-ci a cessé ses activités - les émissions ont peut-être simplement été transférées à d'autres portefeuilles financiers, voire à d'autres classes d'actifs. Dans le cadre des tests climatiques PACTA, les résultats de l'analyse quantitative sur l'orientation du portefeuille doivent donc être compris en étroite interaction avec les enseignements tirés des données qualitatives.

2 PARTICIPATION

Le Test Climatique PACTA 2022 fournit également une image représentative du secteur financier suisse dans les classes d'actifs liées au climat et pour les quatre secteurs.

Des institutions de prévoyance, des assurances, des banques et des gestionnaires de fortune de différentes tailles ont pu être motivés à participer volontairement. 133 institutions financières ont soumis des portefeuilles à l'analyse PACTA Test Climatique Suisse 2022. La plupart d'entre eux ont soumis au test aussi bien des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises globales que des portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses. Environ deux tiers ont en outre répondu à l'enquête qualitative. Les auteurs supposent que les institutions financières qui prennent des mesures liées au climat en plus de l'allocation de portefeuille avaient intérêt à les indiquer en remplissant le questionnaire qualitatif.

Tableau 1: Le tableau montre la participation dans les différents secteurs et modules PACTA.

| Secteur | Actions et obligations d'entreprises cotées | Immobilier et hypothèques | Enquête qualitative | Total |
|-----------------------------------|--|----------------------------------|----------------------------|--------------|
| Institutions de prévoyance | 59 | 53 | 38 | 67 |
| Assurances | 18 | 10 | 12 | 20 |
| Banques | 30 | 21 | 24 | 31 |
| Gestionnaire de fortune | 13 | 14 | 9 | 13 |
| Autres | 2 | - | 2 | 2 |
| Total | 122 | 98 | 85 | 133 |

Dans l'ensemble, la qualité des données s'est nettement améliorée en 2022 par rapport à 2020. Dans les classes d'actifs financiers, ce sont les actions cotées qui ont été le plus soumises au test.

Pour le test PACTA des classes d'actifs globales, les participants ont remis le plus d'actifs sous gestion dans la classe d'actifs actions, suivie par les obligations d'entreprises et les fonds. Inversement, seules les compagnies d'assurance ont soumis plus d'obligations d'entreprises que d'actions pour l'analyse. D'autres placements, comme les obligations d'État, pouvaient également être soumis, mais n'ont pas été analysés. L'équipe PACTA, l'OFEV et les associations ont recommandé de soumettre l'ensemble des actifs gérés au test et non pas seulement une partie, afin d'obtenir une image globale aussi bonne que possible. Une question correspondante a été introduite dans l'enquête afin de vérifier la plausibilité. Etant donné que le Test Climatique PACTA 2022 est facultatif et qu'il repose entièrement sur des données déclarées par les participants eux-mêmes, et que tous les participants n'ont pas également rempli l'enquête, les auteurs ont toutefois peu de possibilités de vérifier les données.

Tableau 2: Le tableau montre en détail la valeur des actifs remis pour les actions cotées, les obligations d'entreprises, les fonds et autres en CHF par secteur.

| | Participants | Valeurs de portefeuille soumises (mio. CHF) | | | |
|-----------------------------------|--------------|---|---------------------------|--------------|--------------|
| | # | Actions cotées | Obligations d'entreprises | Fonds | Autres |
| Institutions de prévoyance | 59 | 101,1 | 74,0 | 10,7 | 39,7 |
| Assurances | 18 | 46,9 | 210,1 | 4,7 | 80,3 |
| Banques | 30 | 765,5 | 312,5 | 90,8 | 197,1 |
| Gestionnaire de fortune | 13 | 280,0 | 78,9 | 2,0 | 33,6 |
| Autres | 2 | NA | NA | NA | NA |
| Total | 122 | 1193,5 | 675,5 | 108,2 | 350,7 |

En ce qui concerne l'immobilier et les hypothèques, environ la moitié des bâtiments détenus directement par des investisseurs institutionnels ont été soumis au test d'impact sur le climat. Les bâtiments résidentiels dominent largement, tant pour les biens immobiliers détenus directement que pour les hypothèques.

21 342 immeubles détenus directement ont été soumis à l'analyse PACTA 2022. La plus grande partie, soit 39% de tous les portefeuilles d'immeubles détenus directement, a été soumise par des institutions de prévoyance, suivies par les gestionnaires de fortune avec 32%. Cependant, si l'on considère les quantités de surfaces chauffées soumises pour l'analyse, ce que l'on appelle la surface de référence énergétique, ce sont les banques qui ont soumis le plus de surfaces immobilières, avec 37%. L'utilisation résidentielle représente la plus grande part de toutes les utilisations dans les deux segments, avec 87 et 97%.

Les portefeuilles hypothécaires ont permis d'analyser plus de la moitié des immeubles d'habitation en Suisse. Cette bonne couverture du parc immobilier montre l'étroite interdépendance entre le marché financier et le parc immobilier. Dans le domaine des hypothèques, la part des maisons individuelles en propriété privée devrait être très élevée.

Dans le cadre du test climatique 2022, 905 350 hypothèques ont pu être examinées. Parmi eux, 25 portefeuilles de banques, 21 de institutions de prévoyance, 12 d'assurances et 5 de gestionnaires de

fortune ont été soumis. La répartition des branches a été effectuée selon l'auto-déclaration. L'examen des surfaces chauffées soumises au test montre toutefois que les banques en constituent de loin la plus grande partie (94%). La part des maisons individuelles appartenant à des particuliers devrait être très importante parmi les hypothèques.

La participation au test climatique volontaire est restée similaire en nombre à celle de 2020 pour les banques et les gestionnaires de fortune. Les assurances ont été légèrement moins nombreuses à participer. La participation des institutions de prévoyance a nettement diminué, sauf pour la catégorie de placement des biens immobiliers détenus directement.

Le nombre d'établissements bancaires et d'assurances participant au test climatique 2022 est similaire à celui de 2020 (31 banques et 14 établissements de gestion de fortune en 2020, 13 en 2022). Les banques ont toutefois soumis nettement moins d'actifs sous gestion au test, mais davantage d'hypothèques en termes de surface. Les assurances n'étaient plus que 20 à participer au test, contre 24 en 2020, mais elles ont soumis plus d'actifs sous gestion dans les classes d'actifs actions et obligations d'entreprises qu'en 2020. Dans tous les secteurs, certains établissements financiers ont participé au test pour la première fois en 2022, la plupart d'entre eux dans le domaine de la gestion de fortune.

Avec 67 participants, les institutions de prévoyance sont nettement moins nombreuses que les 106 de 2020. Elles ont présenté dans l'ensemble moins d'actifs sous gestion dans les classes d'actifs actions et obligations d'entreprises, mais un nombre similaire d'immeubles détenus directement en termes de surface.

Jusqu'à présent, cette initiative volontaire a permis d'obtenir une participation représentative. Les associations⁷ y ont largement contribué par leurs recommandations à leurs membres. Une participation représentative dans tous les secteurs est essentielle pour un monitoring global pertinent.

Les institutions de prévoyance et les assurances ont pu participer au test pour la troisième fois en 2022, les banques et les gestionnaires de fortune pour la deuxième fois seulement. Il n'est pas clair si le recul des institutions de prévoyance et le léger recul des assurances sont liés à cette situation. Afin de maintenir l'intérêt d'une participation régulière au test, non seulement du point de vue du marché dans son ensemble, mais aussi du point de vue des établissements individuels, le groupe de réflexion indépendant Rocky Mountain Institute (RMI) et l'OFEV proposent des nouveautés supplémentaires à chaque cycle de test. Par exemple, grâce à une étroite collaboration avec l'OFEV et le SFI, la plupart des indicateurs des "Swiss Climate Scores"⁸ ont pu être ajoutés en 2022.

⁷ Les associations suivantes soutiennent activement le test climatique 2022 : AMAS (Asset Management Association Switzerland), ASIP (Association suisse des institutions de prévoyance), CAFP (Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement), ASB (Association suisse des banquiers - SwissBanking), SSF (Swiss Sustainable Finance), ASA (Association Suisse d'Assurances), SVVK-ASIR (Association Suisse pour des Placements Responsables) et VSKB (Union des Banques Cantonales Suisses).

⁸ [Swiss Climate Scores \(admin.ch\)](#); pour chaque portefeuille soumis au test, les indicateurs suivants sont présentés en plus dans le rapport de test individuel : empreinte des gaz à effet de serre ; exposition aux combustibles fossiles ainsi qu'aux énergies renouvelables ; proportion d'entreprises en portefeuille ayant pris des engagements vérifiés en faveur du net zéro et fixé des objectifs intermédiaires crédibles ; résultats demandés pour un dialogue crédible sur le climat ; potentiel de réchauffement global selon la méthode PACTA ; intensité de CO₂ des portefeuilles immobiliers et hypothécaires.

3 MÉTHODOLOGIE

3.1 Actions et obligations d'entreprises cotées

L'évaluation quantitative des actions et des obligations d'entreprises cotées est basée sur l'outil PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment), un logiciel gratuit et open source qui calcule dans quelle mesure les dépenses d'investissement et les actifs industriels des entreprises dans un portefeuille d'actions, d'obligations ou de crédits sont compatibles avec différents scénarios climatiques.

PACTA permet aux institutions financières de mesurer l'adaptation de leurs portefeuilles à des scénarios climatiques dans un certain nombre de secteurs et de technologies liés au climat. En substance, PACTA compare ce qui doit se passer dans les trajectoires de décarbonisation sectorielles avec l'exposition des acteurs financiers aux entreprises des secteurs liés au climat. La principale caractéristique de PACTA est sa capacité à associer les objectifs climatiques macroéconomiques (objectifs de l'accord de Paris) aux acteurs microéconomiques (entreprises). Ensuite, la performance des entreprises par rapport aux objectifs climatiques est évaluée à l'aide des plans de production prospectifs des entreprises, basés sur des données au niveau des installations physiques. Ces informations sont consolidées afin de déterminer le profil d'orientation des entreprises. Enfin, la méthodologie évalue l'alignement global des portefeuilles financiers avec l'exposition à ces entreprises.

PACTA couvre huit des secteurs les plus intensifs en carbone de l'économie (c'est-à-dire les secteurs les plus touchés par les risques de transition) - le pétrole et le gaz, le charbon, l'électricité, l'automobile, le ciment, l'aviation et l'acier (les "secteurs PACTA"). Ensemble, ils sont responsables de plus de 75% des émissions de CO₂ globales. Dans chaque secteur, PACTA se concentre sur la partie de la chaîne de valeur qui contribue le plus aux émissions de CO₂. Par exemple, dans le secteur du pétrole et du gaz, l'accent est mis sur les activités en amont liées à l'extraction, tandis que dans le secteur de l'énergie, l'accent est mis sur la production d'électricité et les sources d'énergie associées.

La méthodologie mesure l'alignement par secteur économique ou par technologie. La raison en est que les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris varient d'un secteur économique à l'autre. Certains secteurs doivent évoluer plus rapidement que d'autres, et certains doivent être transformés (production d'électricité), tandis que d'autres doivent être complètement éliminés (combustibles fossiles).

Les scénarios climatiques utilisés dans ce rapport pour évaluer l'impact climatique des secteurs économiques mondiaux ont été publiés par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), le One Earth Climate Model et le centre de recherche de la Commission Européenne : le Joint Research Centre.

3.2 Immobilier et hypothèques

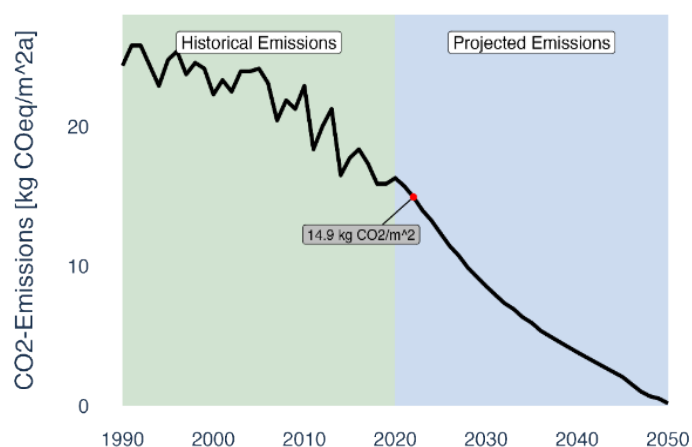
Pour l'analyse de la partie immobilière et hypothécaire, on utilise le calculateur CO₂, développé par Wüest Partner AG sur mandat de l'OFEV.

Il tient compte de l'emplacement du bâtiment, des données pertinentes en matière d'énergie telles que le type de chauffage, la surface chauffée, les détails de la rénovation et l'altitude géographique. Les participants pourraient indiquer eux-mêmes les données pertinentes en matière d'énergie s'ils en disposent, ce qui leur permettrait d'obtenir une qualité de données "bonne". Sinon, elles sont extraites du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), qui est géré par l'Office fédéral

de la statistique et alimenté par les cantons ou les communes. Les cantons sont tenus de le tenir à jour, mais cette obligation n'est pas encore appliquée de la même manière par tous.

La norme SIA 380/1 (2016) "Besoins en chaleur de chauffage" et les facteurs d'émission de CO₂ prescrits par l'OFEV pour les agents énergétiques "mazout" et "gaz naturel" permettent de calculer les émissions annuelles de CO₂ générées par la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de ce bâtiment.

Figure 1: La figure montre l'évolution des émissions de CO₂ provenant des bâtiments et la trajectoire de réduction de ces émissions selon la "Stratégie climatique à long terme de la Suisse 2050".



Les sources d'énergie renouvelables reçoivent la valeur zéro pour les émissions de CO₂, car pour des raisons de disponibilité des données, seules les émissions de scope 1 des bâtiments sont considérées (sans l'électricité "scope 2" et les émissions indirectes liées aux matériaux de construction "scope 3").

La valeur calculée pour les émissions de CO₂ fournit une indication sur la compatibilité climatique d'un bâtiment selon la stratégie climatique à long terme de la Suisse⁹.

4 PRINCIPALES CONCLUSIONS

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de l'enquête concernant (i) les stratégies et mesures climatiques, (ii) le module sur les actions cotées et les obligations d'entreprises et (iii) le module sur l'immobilier et les hypothèques.

4.1 Stratégies et mesures climatiques

Ces dernières années, le monde de la finance a pris conscience que les stratégies d'investissement devaient avoir un impact sur l'économie réelle. Le Test Climatique PACTA 2020 a montré que la sensibilisation à la finance durable était déjà élevée en général. Il est maintenant temps de viser plus haut - "*aiming higher*" - et de comprendre à quel point les stratégies climatiques sont ambitieuses et si elles sont suffisamment mises en œuvre.

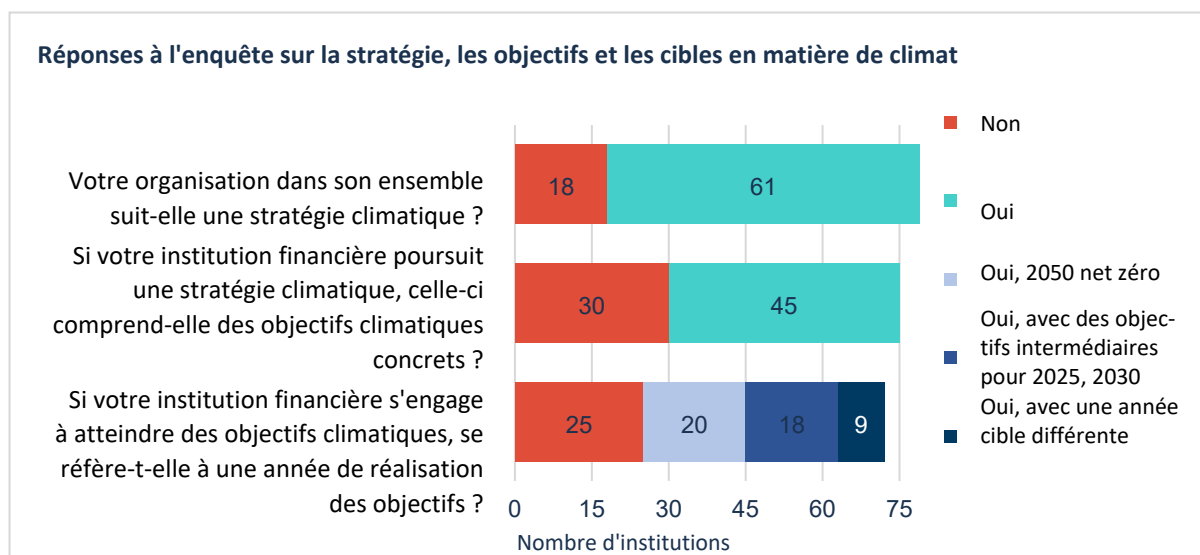
⁹ [Stratégie climatique à long terme 2050 \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/gov/fr/section/04911/index.html)

Le Test Climatique PACTA 2020 a déjà montré que la prise de conscience des questions climatiques dans le secteur financier suisse s'est fortement accrue, ce qui s'est traduit par une augmentation des stratégies transversales, mais encore moins par des réductions d'émissions concrètement efficaces dans l'économie réelle. Ce cycle de tests en Suisse se concentre donc sur la mesure dans laquelle les stratégies transversales ont déjà été mises en œuvre, sur leur degré d'ambition et sur la manière dont les résultats de ces stratégies se reflètent dans les résultats quantitatifs de PACTA.

Une stratégie climatique définit les ambitions des institutions financières. Près des deux tiers des participants ont indiqué qu'ils disposeraient d'une stratégie climatique en 2022 ou qu'ils prévoient d'en élaborer une, similaire à celle de 2020. La proportion d'institutions financières ayant fixé des objectifs Net Zéro concrets pour 2050 ou des objectifs climatiques intermédiaires dans leur stratégie a augmenté. Il reste toutefois une marge de progression pour d'autres établissements, notamment en ce qui concerne la définition d'objectifs concrets à court terme.

Au total, 79 institutions financières ont répondu à la question sur une stratégie climatique. Parmi eux, 61 ont indiqué que leur institution financière dans son ensemble avait une stratégie climatique (voir graphique ci-dessous). 45 participants ont indiqué avoir des objectifs climatiques concrets, ce qui correspond à environ trois quarts de ceux qui ont une stratégie climatique pour l'ensemble de l'organisation ou à un tiers de tous les participants au test 2022 (133). En outre, 38 participants ont indiqué qu'ils avaient soit un objectif net zéro pour 2050, soit un objectif intermédiaire pour 2025 ou 2030. 20 d'entre eux ont indiqué avoir un objectif net zéro pour 2050 (bleu clair) et 18 un objectif intermédiaire pour 2025 ou 2030 (bleu). 9 ont indiqué qu'ils avaient un autre objectif pour une autre année (bleu foncé).

Figure 2: La figure montre les réponses à l'enquête sur la stratégie climatique, les objectifs et les cibles climatiques.



Dans ce contexte, il convient de noter que ce sont surtout les objectifs à court terme qui détermineront si l'économie mondiale est sur la voie d'un changement suffisant et disruptif ou non. Les résultats suggèrent donc que davantage d'institutions financières suisses devraient suivre la meilleure pratique consistant à avoir des objectifs climatiques concrets et des objectifs à court terme pour davantage d'institutions financières suisses.

Dans la pratique, une institution financière peut influencer le comportement des entreprises dans lesquelles elle investit principalement par le biais de deux mécanismes différents : Les signaux financiers et les incitations via des leviers non financiers.

Les investisseurs peuvent apporter un soutien financier à la transition climatique d'une entreprise ou d'un bâtiment. Selon différents résultats de recherche, dans les classes d'actifs liquides, les activités de "stewardship" en particulier peuvent avoir un impact sur la performance des entreprises. L'analyse met donc l'accent sur le degré d'ambition des institutions financières suisses dans le dialogue avec les entreprises investies ("engagement") et sur la manière dont elles utilisent leurs droits de vote ("voting").

4.2 Mesures climatiques avec accent sur les activités de "stewardship".

Sur les 45 répondants ayant des objectifs climatiques concrets, 39 exercent des droits de vote dans au moins une classe d'actifs et 34 s'engagent dans au moins une classe d'actifs. 16 des institutions interrogées indiquent disposer d'une équipe d'engagement spécifique. Cela plaide en faveur d'un processus plus formalisé et intensifié.

Parmi les établissements financiers ayant des objectifs climatiques concrets, 24 sont en outre en dialogue avec des entreprises d'au moins un secteur économique ayant un impact sur le climat. Cependant, plus de 10 pour cent des établissements financiers ayant des objectifs climatiques concrets (6 établissements financiers) n'exercent apparemment pas de droits de vote et ne sont pas en dialogue avec des entreprises. Cela indique qu'il existe encore un potentiel pour utiliser de telles mesures afin d'influencer la performance des entreprises et d'atteindre des objectifs climatiques concrets.

Les efforts d'engagement individuels et collectifs se concentrent le plus sur les entreprises de combustibles fossiles et d'énergie. Les secteurs du ciment et de l'acier arrivent en deuxième position.

Le fait que les activités d'intendance soient prioritaires dans les secteurs des combustibles fossiles et de l'énergie pourrait être un signe que les investisseurs suisses sont conscients des changements considérables qui sont nécessaires dans ces secteurs pour atteindre les objectifs climatiques. Selon la NZAOA¹⁰, l'engagement des investisseurs joue également un rôle important dans les secteurs difficiles à transformer ("hard-to-abate") tels que l'acier et le ciment, afin d'obtenir des changements plus complets dans l'environnement réglementaire et de soutenir le développement technologique.

Ce qui se passe après l'engagement et l'exercice des droits de vote est aussi important que l'engagement lui-même. Sur les 45 institutions ayant des objectifs climatiques, seules 20 ont indiqué qu'elles excluraient des entreprises de leur portefeuille si l'engagement n'était pas couronné de succès.

Les stratégies d'escalade renforcent l'objectif des institutions financières de promouvoir des changements réels dans le monde réel. Si les changements ne sont pas obtenus, elles prévoient des sanctions crédibles. En outre, les "Swiss Climate Scores"¹¹, par exemple, définissent que pour une "stewardship climatique crédible", l'exercice des droits de vote ou d'autres pratiques d'engagement devrait être accompagné d'une stratégie d'escalade. De plus, les exigences elles-mêmes devraient être compatibles avec l'objectif d'atteindre l'objectif Net Zéro d'ici 2050. Le questionnaire PACTA 2022 ne

¹⁰ [NZAOA The future of investor engagement.pdf \(unepfi.org\)](#)

¹¹ [Swiss Climate Scores \(admin.ch\)](#)

posait pas de questions sur les exigences concrètes des institutions financières vis-à-vis des entreprises investies.

La littérature suggère qu'outre l'engagement avec les entreprises, l'engagement politique peut également avoir une influence positive sur la réalisation des objectifs climatiques. Au niveau politique, les établissements financiers suisses semblent plutôt "soutenir" les thèmes politiques. Ils sont plus hésitants à se "positionner" dans le processus politique.

Seules 15 institutions financières ont déclaré se positionner dans le processus décisionnel national, mais 54 ont déclaré soutenir l'Accord de Paris. Alors que la motivation derrière cette distinction entre "positionnement" et "soutien" peut être complexe, il est difficile de se prononcer sur la proportion réelle d'institutions qui s'engagent politiquement en Suisse. Mais dans l'ensemble, les chiffres semblent plutôt faibles par rapport à l'ensemble des participants qui ont répondu à l'enquête qualitative (85).

4.3 Obligations d'actions et d'entreprises

Les secteurs économiques couverts par PACTA, qui ont un impact particulièrement important sur le climat¹², représentent environ 10% du total des actifs des institutions financières participantes en actions et obligations d'entreprises cotées.

Tous les groupes de comparaison ont affiché une exposition globale aux secteurs liés au climat (secteurs PACTA) comprise entre 8 et 15% pour les actions cotées et entre 8 et 10% pour les obligations d'entreprises, de manière similaire à 2020. Le pétrole et le gaz, le charbon, l'électricité et l'automobile restent les secteurs dominants dans les deux types d'investissement. Ces résultats sont à peu près comparables à ceux de 2020 et également à ceux d'autres pays comme le Liechtenstein, l'Autriche et la Norvège.

Environ 1% des portefeuilles d'actions cotées soumis et 3% des portefeuilles d'obligations d'entreprises des institutions financières suisses sont investis dans des combustibles fossiles. C'est nettement moins qu'en 2020 et l'une des proportions les plus faibles en comparaison avec les autres exercices PACTA COP.

Ce pourcentage contraste avec les chiffres de 2020, où environ 2 à 4% des actions cotées et 3 à 5% des obligations d'entreprises étaient investies dans ce secteur. En comparaison internationale avec la Norvège, l'Autriche et le Liechtenstein, il s'agit également du pourcentage le plus faible d'exposition aux combustibles fossiles. Un recul peut être enregistré dans tous les secteurs financiers, mais il a été le plus important dans les portefeuilles d'actions cotées des banques et des gestionnaires de fortune, qui étaient exposés à hauteur d'environ 4 et 5% en 2020.

Les banques, en particulier, ont considérablement réduit leur exposition au secteur du pétrole et du gaz. Il n'est pas clair si ce sont exclusivement des efforts communs qui ont conduit à cette situation.

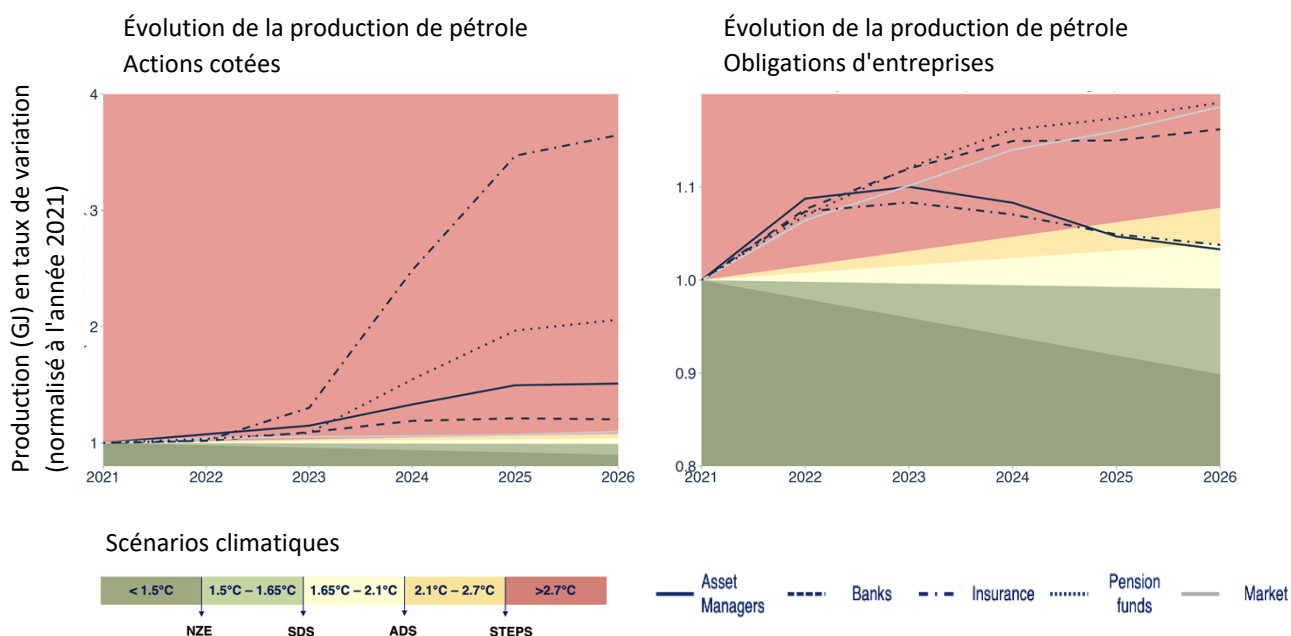
Le changement le plus important est venu du groupe de banques qui a considérablement réduit son exposition au secteur du pétrole et du gaz, tout en augmentant son exposition au secteur de l'acier par rapport aux résultats de 2020. La baisse des investissements dans le secteur des combustibles

¹² PACTA couvre huit des secteurs les plus intensifs en carbone de l'économie : pétrole et gaz, charbon, électricité, automobile, ciment, aviation et acier (les "secteurs PACTA"). Ensemble, ils sont responsables de plus de 75 % de toutes les émissions de CO₂.

fossiles par rapport à l'ensemble du portefeuille des banques investi dans des secteurs liés au climat peut être le résultat de deux mesures différentes : i) un effort collectif pour exclure ces technologies des portefeuilles ou/et ii) seules des parties des portefeuilles ont été soumises à l'analyse - et non l'ensemble des portefeuilles - ce qui pourrait entraîner un biais de sélection des résultats. Comme tous les participants n'ont pas fourni d'informations sur le montant total de leurs actifs sous gestion, l'équipe PACTA n'a pas été en mesure de choisir l'option la plus probable à ce sujet.

Dans l'ensemble, les plans de production des entreprises investies dans le domaine de l'extraction de pétrole et de gaz ne sont toutefois pas encore suffisamment orientés vers les objectifs climatiques. Dans le domaine des actions, l'orientation de tous les groupes est moins bonne que celle du marché.

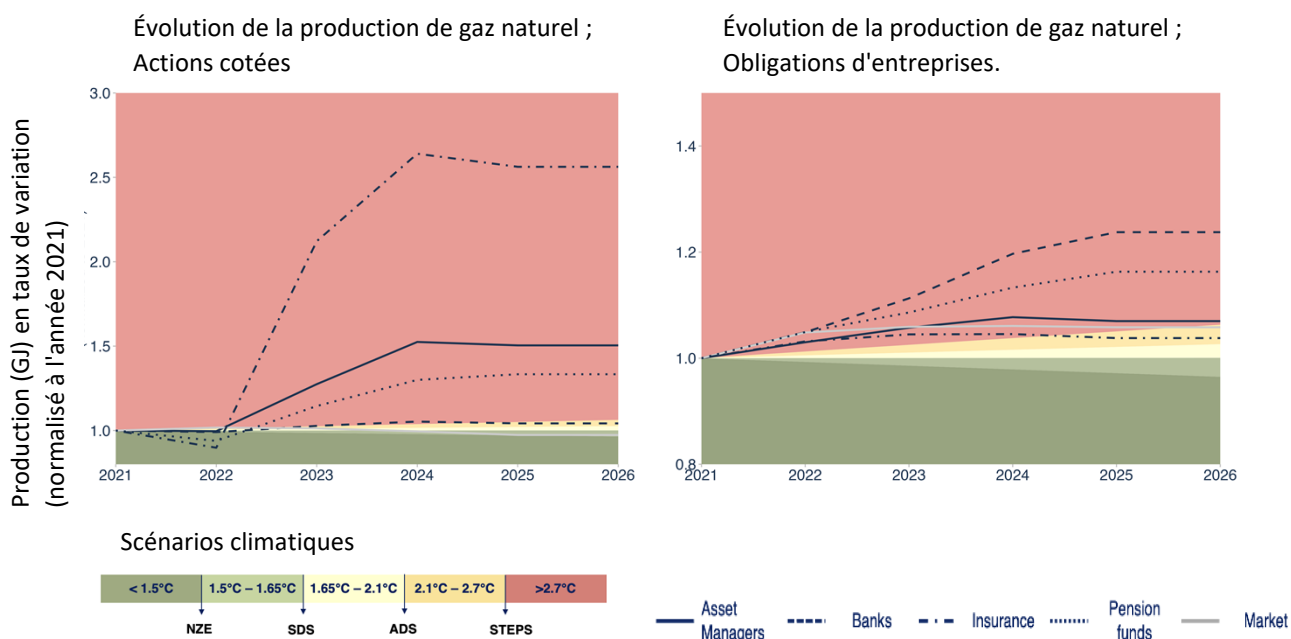
Figure 3: La figure montre que les quatre branches financières sont investies dans des entreprises qui prévoient une nouvelle extension de l'exploitation pétrolière, avec un accent particulier dans le domaine des actions.



L'image est plus mitigée pour les entreprises de production de pétrole et de gaz en ce qui concerne les obligations d'entreprises et la production de charbon - bien que les institutions financières suisses ne soient pas d'accord avec les scénarios nets zéro pour toutes les technologies et les investissements dans les combustibles fossiles examinés.

Dans le domaine du gaz, les assurances investissent via des actions dans des entreprises qui prévoient une augmentation de la production de plus de 2,5 fois par rapport à 2021. Dans les portefeuilles d'obligations d'entreprises, l'augmentation de la production de gaz prévue (figure 4) d'ici fin 2026 est d'environ 1,1 à 1,2 fois le niveau de 2021. Les sociétés d'extraction de charbon détenues dans des portefeuilles d'actions cotées ne prévoient qu'une légère augmentation de la production, alors que dans les portefeuilles d'obligations d'entreprises, la tendance de la production de charbon prévue d'ici 2026 augmente à un rythme élevé.

Figure 4: La figure montre l'augmentation de la production de gaz naturel dans les portefeuilles de tous les secteurs



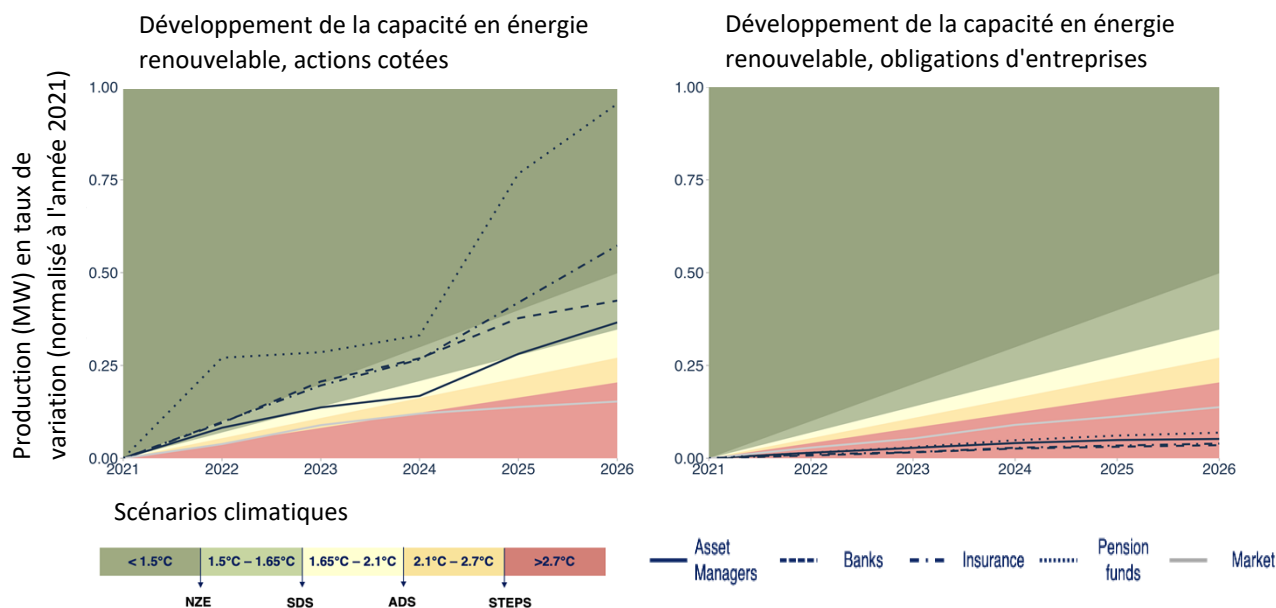
Hormis la pandémie de Covid-19 et la crise énergétique actuelle qui a influencé le comportement des consommateurs, le renforcement des capacités des sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie éolienne et solaire, a été le plus rapide après une baisse rapide des coûts qui les a rendues plus rentables que la production à partir de combustibles fossiles dans la plupart des régions.

Le financement de la production dans le domaine des énergies renouvelables par le biais d'actions cotées est orienté vers le climat jusqu'en 2026 et est meilleur que les plans de développement de l'ensemble du marché. En revanche, la situation est inversée pour les obligations d'entreprises.

De plus en plus de signes indiquent que l'économie réelle est en train de se transformer, la production et la consommation d'électricité ayant connu des changements radicaux au cours des cinq dernières années.¹³ L'exposition des institutions financières aux technologies des énergies renouvelables (éolien terrestre, bioénergie, solaire PV, solaire CSP, éolien offshore, géothermie et énergie marémotrice) a également augmenté et leur développement de production est soutenu. Toujours selon les scénarios nécessaires et compatibles avec le climat, le marché financier suisse investit dans le développement de véhicules à moteur électrique. En ce qui concerne les obligations, le développement de la production d'énergies renouvelables est toutefois encore trop faible par rapport aux scénarios climatiques.

¹³ [JRC Publications Repository - Global Energy and Climate Outlook 2021: Advancing towards climate neutrality \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/research/), Centre commun de recherche

Figure 5: La figure montre l'évolution de la capacité des énergies renouvelables.



4.4 Immobilier et hypothèques

Pour les biens immobiliers détenus directement, la qualité des données a pu être considérablement améliorée par rapport à 2020. Le contrôle automatique des valeurs saisies, nouvellement introduit, ainsi que les efforts accrus des participants dans toutes les branches y ont contribué.

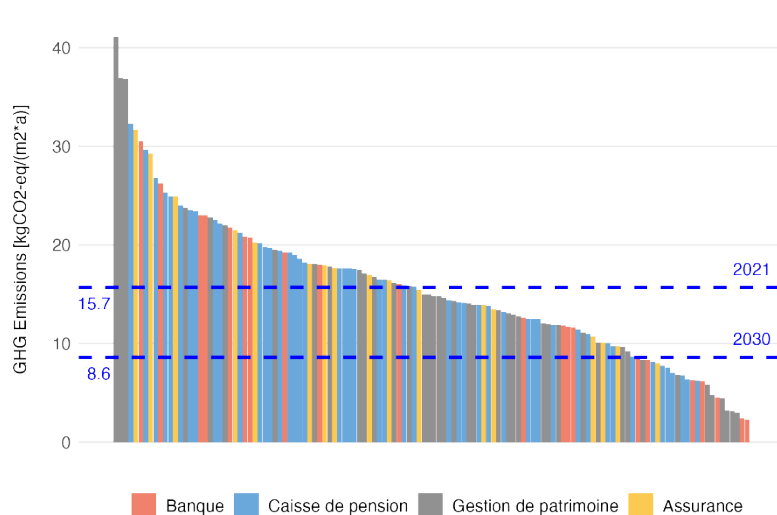
83% pour cent des données soumises sur les biens immobiliers détenus par les propriétaires ont pu être classées dans la catégorie la plus élevée. En 2020, ce chiffre n'était que de 55% pour cent. Cela s'explique sans doute par les efforts accrus des participants pour améliorer la qualité des données dans leurs bases de données. De plus, les données soumises ont été soumises pour la première fois à une validation automatique.

La part des sources d'énergie renouvelables dans les bâtiments détenus directement a augmenté par rapport au test climatique 2020, passant de 25% pour cent à 30% pour cent. Cependant, dans les quatre secteurs, plus de deux tiers des bâtiments sont encore alimentés par une source d'énergie fossile.

Les quatre secteurs indiquent qu'environ un tiers des bâtiments sont équipés d'un système de chauffage renouvelable. Bien que le test 2022 aurait pu fournir des informations plus précises sur le type de source d'énergie renouvelable, trop peu d'informations ont été fournies à ce sujet pour une évaluation plus approfondie. Cependant, par rapport aux valeurs de PACTA 2020, on observe dans tous les secteurs une diminution de la catégorie "mazout" comme source d'énergie. La baisse la plus importante (14 points de pourcentage) est enregistrée dans les assurances. Toutefois, la totalité de la réduction n'a pas été réalisée dans la catégorie des énergies non fossiles, puisque dans les assurances, la part du "gaz" a augmenté de 7 points de pourcentage.

Si l'on applique la trajectoire de réduction pour le parc immobilier suisse de la stratégie climatique à long terme de la Suisse¹⁴ (lignes bleues), les émissions de CO₂ par mètre carré de surface chauffée sont aujourd'hui légèrement inférieures à la trajectoire de réduction. Cependant, d'ici 2030 déjà, des efforts considérables seront nécessaires pour obtenir des portefeuilles respectueux du climat dans tous les secteurs.

Figure 6: La figure montre les intensités de CO₂ par secteur pour les "bâtiments détenus directement".



L'intensité moyenne de CO₂ du parc immobilier suisse était de 15,7 kg CO₂ /m² de surface chauffée en 2021 selon la "Stratégie climatique à long terme pour la Suisse". Dans le cadre de PACTA 2022, une valeur moyenne de 14,8 kg de CO₂ /m² de surface chauffée a pu être déterminée pour les bâtiments détenus directement. Si l'on considère les différents secteurs, les valeurs de CO₂ sont légèrement inférieures à la

"valeur de compatibilité climatique" pour les institutions de prévoyance, les assurances et les gestionnaires de fortune, et légèrement supérieures pour les banques. Cependant, la plupart des institutions financières sont aujourd'hui très éloignées de la "valeur de compatibilité climatique" de 8,6 kg de CO₂ /m² de surface chauffée pour 2030.

Il reste encore près de 30 ans avant que la Suisse ne réduise à zéro les émissions de gaz à effet de serre, y compris dans le secteur du bâtiment. Les institutions de prévoyance ont tout de même prévu de remplacer le chauffage de près d'un quart de leur parc immobilier et de rénover 45% d'entre eux, tandis que les banques n'ont prévu de le faire que pour 2,5% au maximum des biens immobiliers qu'elles ont soumis.

Les participants pouvaient soumettre les mesures de remplacement du chauffage prévues jusqu'en 2050 ainsi que les rénovations pertinentes en matière d'énergie. Les mesures d'assainissement soumissionnées jusqu'en 2050 permettent d'atteindre des réductions d'émissions d'environ 3 à 6 kg de CO₂ /m² pour les institutions de prévoyance, les assurances et les gestionnaires de fortune ; aucune réduction de CO₂ n'est constatée dans le secteur bancaire. Pour l'immobilier, 30 ans jusqu'à la décarbonisation complète correspondent à peu près à un cycle de rénovation. Il convient donc de prendre en main la planification dès maintenant.

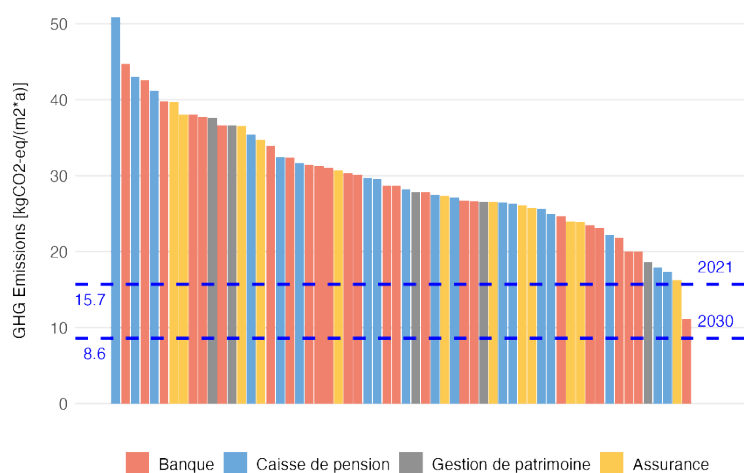
En ce qui concerne les hypothèques, seul un tiers environ des surfaces chauffées analysées sont "bonnes" en termes de qualité des données, plus de la moitié sont au moins classées dans la catégorie "moyenne". Dans le contexte actuel de crise énergétique, les établissements financiers devraient avoir intérêt à améliorer cette situation. Le test climatique PACTA les aide dans cette démarche.

¹⁴ [Stratégie climatique à long terme 2050 \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/gov/fr/strategie-climatique)

En ce qui concerne les hypothèques, le test PACTA 2022 génère également des résultats significatifs. Plus de la moitié de toutes les surfaces chauffées (SRE) testées se trouvent certes encore dans la catégorie "moyenne". Cela s'explique principalement par le fait que les bâtiments concernés derrière les hypothèques ne sont pas la propriété des niveaux hypothécaires et que les valeurs correspondantes, comme par exemple le type de source d'énergie, n'étaient jusqu'à présent pas pertinentes pour les questions de financement. Dans le contexte actuel de crise énergétique, ce fait est toutefois soumis à une grande adaptation et de nombreux établissements proposant des hypothèques font des efforts considérables pour combler ces lacunes de données.

La valeur des émissions de CO₂ pour les hypothèques est presque deux fois supérieure à la trajectoire de réduction définissant la compatibilité climatique. Une partie de cette valeur est toutefois surestimée, car la base de données n'est pas aussi récente dans tous les cantons.

Figure 7: La figure montre les intensités de CO₂ des portefeuilles soumis par secteur pour les "hypothèques".



Cette valeur nettement plus élevée pour les hypothèques s'explique en partie par la moins bonne qualité des données. Comme la plupart des participants n'ont pas fourni d'informations sur les agents de chauffage des bâtiments hypothéqués, celles-ci ont pu être tirées du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Mais même dans le GWR, les données sur les agents énergétiques - très différentes d'un canton à l'autre - ne sont

qu'incomplètement accessibles. Une autre raison est la forte proportion de maisons individuelles appartenant à des particuliers. Dans ce cas, le nombre de chauffages au mazout est encore très élevé.

Les propriétaires institutionnels peuvent en outre contribuer activement à améliorer non seulement leur propre base de données, mais aussi celle de l'État, le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).

Le registre national des bâtiments et des logements (RegBL) est une source de données importante. Conformément à l'ordonnance sur le RegBL, les cantons sont tenus de tenir la base de données à jour. Les investisseurs institutionnels peuvent apporter une contribution importante en alimentant et en tenant à jour leurs données actuelles par le biais des services de construction des communes concernées. L'OFEV soutient également les institutions financières en affichant à l'avenir sur la carte de <https://map.geo.admin.ch> l'estimation des émissions de CO₂ pour chaque bâtiment au moyen du module immobilier PACTA. Cela devrait permettre d'actualiser plus rapidement le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) et de renforcer le certificat des bâtiments CECB.

La part des systèmes de chauffage renouvelables dans les portefeuilles hypothécaires n'était que d'environ 20% pour les institutions de prévoyance, les banques et les assurances, et d'environ 10% seulement pour les gestionnaires de fortune. Cette proportion devrait atteindre 100% pour tous les secteurs d'ici 2050, c'est-à-dire au cours des 30 prochaines années.

Dans l'ensemble, on constate ici aussi un léger recul du pétrole en tant que source d'énergie par rapport à 2020, mais ce recul ne se fait pas entièrement au profit de la catégorie non fossile "autres", mais pour moitié aussi au profit de la catégorie "gaz".

Grâce à des incitations et à des conseils, les institutions financières peuvent sensibiliser leurs clients afin qu'ils contribuent efficacement à la lutte contre le changement climatique en remplaçant leur chauffage et en procédant à des rénovations énergétiques.

En juin 2022, l'ASB a introduit une autorégulation contraignante pour ses membres ¹⁵, qui oblige les conseillers à aborder l'importance des rénovations énergétiques avec leurs clients. Les fournisseurs d'hypothèques peuvent lier les conditions, par exemple les réductions de taux d'intérêt, à la durabilité des biens immobiliers et gérer ainsi les risques propres au portefeuille de crédit dans ce segment. Les avantages d'intérêt correspondants permettent de créer des incitations importantes pour les mesures de rénovation et de substitution et d'augmenter ainsi la vitesse du changement vers des bâtiments durables. C'est également ce que recommandent l'Union des Banques Cantonales Suisses UBCS et Swiss Sustainable Finance SSF dans leur publication sur la durabilité dans le financement par crédit.¹⁶

Dans le cadre de l'analyse PACTA 2022, 43% des participants qui ont des portefeuilles hypothécaires suisses ont indiqué qu'ils avaient mis en place des incitations pour les preneurs d'hypothèques afin d'améliorer le bilan climatique de leurs bâtiments. La plupart d'entre eux sont des banques.

Sur les 49 institutions financières qui ont indiqué être investies dans des hypothèques suisses, 21 ont rapporté qu'elles appliquaient des incitations liées au climat (43%). La majorité d'entre eux appliquent des "conditions basées sur le climat / la performance en matière de durabilité" (17). 14 d'entre elles prennent la forme d'une réduction des taux d'intérêt en fonction d'une certification. Minergie, qui fixe des exigences pour les bâtiments individuels à très faible consommation d'énergie, et la société à 2000 watts, qui fixe de faibles exigences énergétiques pour les grands projets de construction, sont les certificats les plus souvent cités.

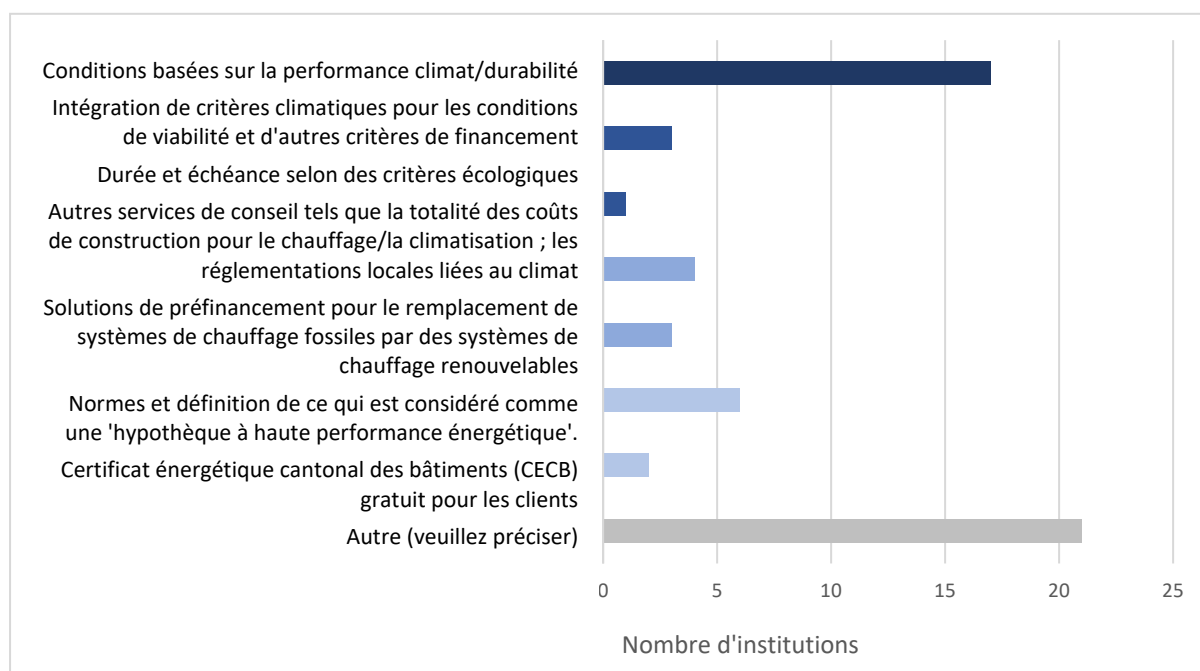
Les mesures axées sur les critères et les conditions hypothécaires peuvent être complétées par des offres d'information, des services de conseil et des solutions de préfinancement.

Bien que ces mesures soient encore moins appliquées dans l'ensemble, il est évident que plusieurs institutions financières font de plus en plus d'efforts dans ce sens. Les mesures les plus fréquentes sont "les normes et définitions de ce qui est considéré comme une hypothèque à haute performance énergétique" (6) et "d'autres services de conseil" (4). Parmi les "autres mesures", les formes de soutien financier pour les rénovations sous forme de bonus ou de prêts sont les plus souvent citées (4). Certains établissements financiers proposent des services de conseil plus avantageux lors de la planification ou couvrent (partiellement) les frais d'établissement d'un certificat énergétique (CECB).

¹⁵ [ASB Directives fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments \(swissbanking.ch\)](https://www.asb.ch/fr/directives-fournisseurs-d-hypothèques-relatives-à-l'amélioration-de-l'efficacité-énergétique-des-bâtiments)

¹⁶ [SSF VSKB Durabilité dans le financement par crédit FR.pdf \(sustainablefinance.ch\)](#)

Figure 8: La figure montre les réponses à la question : " Si votre institution prend des mesures liées au climat pour inciter les emprunteurs hypothécaires à rénover leurs bâtiments dans le respect du climat, veuillez sélectionner la stratégie utilisée.



Il n'est pas clair dans quelle mesure les mesures indiquées conduisent finalement au remplacement des installations de chauffage et à des rénovations énergétiques. En conséquence, selon l'enquête qualitative, ces acteurs souhaitent également vivement que des "normes et définitions uniformes de ce qui est considéré comme une hypothèque efficace sur le plan énergétique" soient établies.

Il n'a pas été demandé si les mesures n'étaient appliquées que ponctuellement ou à grande échelle. De même, aucune information n'a été recueillie lors de cette série de tests pour savoir dans quelle mesure les mesures pouvaient conduire à des mesures de mise en œuvre favorables au climat chez les propriétaires. Une définition uniforme de ce qui est considéré comme une hypothèque efficace sur le plan énergétique semble donc souhaitable non seulement du point de vue des clients, mais aussi de celui des fournisseurs.

5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'expérience de la Suisse peut contribuer à une plus grande convergence et coordination au sein de la "communauté de la finance durable" internationale, car elle est le premier pays à initier pour la troisième fois un projet PACTA coordonné (PACTA COP) pour ses acteurs du marché financier. En intégrant l'analyse des biens immobiliers et des hypothèques, la Suisse propose en outre le test climatique le plus complet. Les projets PACTA coordonnés sont - à notre connaissance - les seules analyses au monde qui permettent d'obtenir des résultats comparables entre différents secteurs financiers, car ils utilisent une méthodologie uniforme.

Jusqu'à présent, cette initiative volontaire a permis d'obtenir une participation représentative pour un suivi pertinent. 133 institutions financières ont participé au test climatique volontaire Suisse 2022, parmi les institutions de prévoyance, les assurances, les banques et les gestionnaires de fortune de différentes tailles. Plus des deux tiers d'entre eux ont également rempli l'enquête qualitative qui recense les mesures liées au climat. Cependant, la participation des institutions de prévoyance a nettement diminué par rapport à 2020. Cela pourrait également indiquer les limites des initiatives volontaires.

Les tests climatiques réguliers soutiennent idéalement la mise en œuvre des recommandations du Conseil fédéral suisse. Afin de maintenir l'attrait d'une participation aux tests non seulement du point de vue du marché global, mais aussi du point de vue des établissements individuels, RMI et l'OFEV s'efforcent de proposer des nouveautés supplémentaires à chaque cycle de tests. Par exemple, depuis 2020, des données peuvent être mises à disposition pour l'analyse du portefeuille hypothécaire, et en 2022, la plupart des indicateurs des "Swiss Climate Scores" ont pu être présentés en plus.

Dans tous les modules d'analyse, classes d'actifs et secteurs financiers, les bons exemples de mesures ayant un impact sur le climat se sont multipliés. Ceux-ci montrent que les différents acteurs des marchés financiers peuvent soutenir activement et accélérer la transition climatique des entreprises et des bâtiments :

- Environ un tiers de tous les participants se fixent des objectifs climatiques concrets pour 2050 et/ou des années cibles à court terme (ou environ la moitié de tous ceux qui ont répondu à l'enquête à ce sujet). La plupart d'entre eux étayent ces objectifs par des activités d'intendance ayant un impact potentiel sur le climat, comme le dialogue avec les entreprises ("engagement") et l'exercice des droits de vote.
- L'exposition aux combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) a nettement diminué, surtout pour les banques. En comparaison avec d'autres exercices PACTA COP dans d'autres pays, elle est désormais plutôt faible.¹⁷
- Les plans de développement des énergies renouvelables et des voitures électriques par les entreprises dans les portefeuilles suisses sont principalement alignés avec les scénarios climatiques nécessaires.
- Pour les biens immobiliers détenus directement, la part des systèmes de chauffage renouvelables est globalement passée de 25 à 30%. Les institutions de prévoyance, en particulier, prévoient de remplacer en plus le chauffage de près d'un quart de leur parc immobilier d'ici 2050 et de procéder à des rénovations énergétiques pour 45% d'entre eux.

¹⁷ Il n'est toutefois pas clair si la nette diminution de l'exposition aux combustibles fossiles est uniquement due à des politiques d'exclusion strictes ou si tous les actifs sous gestion n'ont pas toujours été soumis au test. Affirmer ou infirmer cette hypothèse est plus difficile qu'en 2020, car seule une partie des participants a indiqué dans le questionnaire qualitatif combien d'actifs ils géraient au total.

- 39% des établissements hypothécaires déclarent mettre en place des incitations pour les preneurs d'hypothèques, et ce par des mesures très diverses. De nombreux établissements financiers font en outre des efforts considérables pour améliorer les données relatives au climat pour les portefeuilles hypothécaires.

Il existe néanmoins un potentiel considérable pour que davantage d'établissements financiers mettent également en œuvre de telles mesures de "bonnes pratiques", que les mesures deviennent plus concrètes et se concentrent davantage sur le court terme :

- Environ deux tiers des participants au test n'ont pas encore indiqué d'objectifs climatiques à court et moyen terme. Ce sont surtout les objectifs climatiques à court terme et leur mise en œuvre qui déterminent si l'économie mondiale est suffisamment soutenue dans la transition climatique.
- Les sociétés d'extraction de pétrole et de gaz, détenues notamment dans des portefeuilles d'actions, prévoient de continuer à augmenter leurs capacités d'extraction dans l'ensemble, au lieu de les réduire comme cela est nécessaire pour atteindre l'objectif climatique, et ce plus que le marché en moyenne. Des activités d'intendance ciblées et coordonnées de la part d'un plus grand nombre d'institutions financières suisses pourraient contribuer à adapter leurs plans de transition.
- Les activités sérieuses de "stewardship" climatique devraient être accompagnées d'une stratégie d'escalade. L'analyse montre qu'une telle stratégie pourrait être appliquée par un plus grand nombre d'institutions financières (20 institutions avec un objectif climatique concret ont indiqué en avoir une). Une définition de la notion de "stewardship climatique crédible" permettrait aux institutions financières et aux clients d'y voir plus clair.
- 30 ans pour décarboniser complètement le parc immobilier correspond à peu près à un cycle de rénovation. Pour tous les secteurs, il existe un potentiel considérable de remplacement des chauffages et de plans de rénovation énergétique, en particulier pour les banques.
- Les incitations les plus diverses des niveaux hypothécaires pourraient être appliquées plus largement et leur impact sur le climat pourrait être évalué. Une norme définissant ce qui est considéré comme une "hypothèque efficace sur le plan énergétique" semble souhaitable non seulement du point de vue des clients, mais aussi de celui des fournisseurs.

Dans l'ensemble, les résultats du test climatique de la Suisse 2022 montrent, selon les auteurs, davantage de bons exemples qui visent déjà plus haut - "*aiming higher*" - en direction d'un impact climatique réel et crédible dans l'économie réelle. Pour orienter l'ensemble des flux financiers vers l'objectif climatique 2050, il faudrait toutefois que davantage d'institutions financières mettent en œuvre des objectifs climatiques ambitieux et des mesures concrètes ayant un impact sur le climat, et ce de manière plus rigoureuse. Le prochain test climatique coordonné en Suisse est prévu pour 2024.